

Bibliothèque

L'art-thérapie en courants...

par Jean-Luc Sudres

Quand la psychiatrie rencontre l'art ...

L'introduction de l'art dans le champ de la psychiatrie s'effectue dès l'aube du XIX^{ème} siècle avec le divin Marquis de Sade qui organise à l'asile de Charenton des représentations théâtrales connues du tout Paris. Quasi contemporanément naît en ce même lieu un journal (« Le Glaneur de Madopolis ») célébré par la presse ordinaire. Ailleurs, les institutions asilaires offrent au travers de concerts et de bals ouverts au public un visage de la folie en lequel crainte et émerveillement se télescopent. Peu à peu les productions plastiques des internés attirent l'attention de quelques aliénistes qui débute des collections. Des « oeuvres folles » intègrent des expositions d'artistes contemporains à Milan comme à Berlin ... Mais c'est surtout grâce à Ambroise Tardieu avec son « Étude médico-légale de la folie » (1872) illustrée par un dessin d'aliéné qu'une bascule s'initie. Dès cet instant, ces oeuvres de solitude effectuées pour la plupart dans la clandestinité suscitent un regard sémiologique fort bien inauguré par Max Simon et renforcé par le célèbre criminologue italien Cesare Lombroso. Les tentatives de mise en correspondance d'une production plastique et d'une pathologie mentale sont, depuis cette époque, légions, récurrentes et compulsivement infirmées.

De l'art des fous à l'art psychopathologique : Le creuset de la modernité

La première décennie du XX^{ème} siècle scelle cet intérêt avec les ouvrages de Joseph Rogues de Fursac (« Les écrits et les dessins dans les maladies mentales et nerveuses ») et Marcel Réja (« L'art chez les fous ») tout en essayant de comprendre le paradoxe apparent de la création.

Les années vingt apportent :

- d'une part la monographie de Walter Morgenthaler (1921) sur un de ses patients : Adolf Wolfli. Si, avec cet acte, le sacrosaint secret professionnel vole en éclats sous couvert artistique, cette question ne surgira avec acuité dans la clinique art-thérapique française qu'aux contours de la décennie 80,
- d'autre part le volumineux travail de Hans Prinzhorn (« Expression de la folie ») en 1922, portant sur près de 5000 oeuvres issues de 450 internés européens, pose la question essentielle de la « gestaltung ».

Quasi en même temps, le Surréalisme naissant s'instaure en tant que juge et critique de la société contemporaine fustigeant, entre autres, les médecins chefs des asiles et les soins dispensés en ces lieux. Dans les interstices de leurs accusations, ils introduisent la psychanalyse et en viennent à chercher « ce qu'il peut y avoir de génial dans la folie ». Une telle proposition remet radicalement en cause l'appréhension déficitaire de la folie. Fou parce que artiste ou artiste parce que fou ? Cruciale question ... Progressivement les aliénistes accordent à ces « productions de déraisons » une considération qui se finalise par la mise à disposition de matériaux et d'outils de qualité. Les vertus apaisantes de l'expression créative adviennent sur le devant d'une scène accueillant dans les

années trente la fameuse « ergothérapie ». Dans le même instant, nos collègues d'Amérique du Nord, déjà coutumiers de la « Bibliotherapy », forgent par la voix de Margaret Naumburg le fameux concept « Art-Therapy ». Débarquant dans l'hexagone aux confins des années soixante, il suscitera d'emblée des polémiques sémantiques toujours actives.

La psychopathologie de l'expression : une néoténie ?

En 1959 « l'art psychopathologique » (alias « art des fous ») se transforme en « psychopathologie de l'expression » comme l'officialise la création de la Société Internationale de Psychopathologie de l'Expression, puis la branche française de celle-ci (Société Française de Psychopathologie de l'Expression) quelques années plus tard.

Les apports psychodynamiques, tout comme ceux issus des travaux de la graphomotricité et de l'anti-psychiatrie, se condensent dans l'après-coup de la révolution introuvable de Mai 1968 en une quête de « créativité - imagination » teintée d'un humanisme candide favorisant une mise sur la sellette de l'art-thérapie. Dès cette époque, le débat sur le terme d'art-thérapie s'installe. Durant cette période emplie de soubresauts conflictuels et de publications novatrices, l'art-thérapie entre en université sous la forme de D.U. (Diplôme d'Université) d'une part avec des intitulés variés, d'autre part avec des contenus et des durées forts différents selon les localisations. Toutefois, cette mise en institution ne s'accompagne pas, contrairement à la Grande Bretagne par exemple, d'une reconnaissance par les instances officielles de santé.

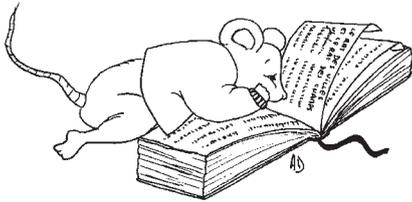
Entre aujourd'hui et demain: une nécessaire affirmation

Actuellement, l'absence d'inscription en tant que profession médicale continue à lui conférer un statut flottant, si ce n'est marginal. Outre cela l'art-thérapie « made in France » jouit d'un isolement paradoxal ! Des initiatives, telle que le lancement de la revue « International Journal of Art-therapy », nourrissent par delà les frontières l'espoir de reconnaissance et de collaboration avec des collègues.

À l'approche du 3^{ème} millénaire, l'art-thérapie française se doit d'abandonner ses querelles internes afin de faire reconnaître sa place et sa modernité.

Jean-Luc SUDRES

Psychomotricien D.E., Docteur en Psychologie
Centre d'Études des Processus Psychologiques
(Université de Toulouse le Mirail)



BIBLIOGRAPHIE

par Jean-Luc Sudres

BOYER A., *Manuel d'art-thérapie*, Toulouse, Privat, 1992.

Avec l'ouvrage de M. Muret « Les arts-thérapies », il constitue l'introduction la plus abordable à cette pratique clinique.

BRAUNER A. et BRAUNER F., *L'expression psychotique chez l'enfant*, Paris, PUF, 1978.

Dans le présent ouvrage, les auteurs dévoilent les étonnantes possibilités d'expressions créatives d'enfants et d'adolescents psychotiques. L'art-thérapeute puisera là un enseignement qu'il maturera avec la lecture de « J'ai dessiné la guerre. Le dessin de l'enfant dans la guerre » (Paris: L'expansion Scientifique Française) publié par les mêmes auteurs en 1991.

BROUSTRA J., *Expression et psychose. Ateliers thérapeutiques d'expression*, Paris, ESF, 1987.

Outre un aspect théorico-clinique richement documenté où s'apprécie une synthèse de haut niveau entre la phénoménologie, les nouvelles thérapies, les mouvances de l'art et la psychanalyse lacanienne, l'auteur nous plonge agréablement dans sa pratique institutionnelle. Si l'auteur n'hésite pas à proposer une théorisation hardie sur « la psychothérapie interlangagière de la psychose », il néglige encore moins de traiter le délicat domaine de la formation et de la recherche. A chaque relecture, cet ouvrage amène son lot de réflexions ...

BROUSTRA J., *L'expression. Psychothérapie et création*, Paris, ESF, 1996.

Cet ouvrage complète avec force et cohérence le précédent. Les pistes de réflexions et de recherches cliniques y abondent.

FORESTIER R. et CHEVROLLIER J.P., *Art-thérapie. Des concepts à la pratique*, Vouvray, Jam - Cantigas, 1982.

Ce petit livre émanant de ce que nous pourrions appeler l'école de Tours, développe avec un souci de clarté pédagogique des concepts dits de « base artistique » (la sensorialité, l'expression, l'implication, etc.) A côté de ces derniers prennent places des développements sur la méthodologie et la pratique art-thérapeutique en institution. Ces aspects forment la partie la plus intéressante de l'ouvrage.

KLEIN J.P. (Ed), *L'art en thérapie. Marseille : Hommes et Perspectives*, in *Le Journal des Psychologues*, 1993.

Ce collectif offre un corps de trois grands chapitres clefs. L'un (« Mises en scènes ») aborde l'espace théâtral avec notamment des propos sur le « théâtre play-back » et le « théâtre actanciel » fort peu connus en France. Un autre (« Mises en sons et en rythmes ») traite avec brio de la voix, de la musique et de la danse. Un enfin (« Mises en couleurs et en volumes ») parcourt le maquillage, la sculpture et la dynamique du processus créateur avec des éclairages pertinents.

MURET M., *Les arts-thérapies*, Paris, Retz, 1983.

En quelques douze chapitres, au demeurant à l'écriture alerte, l'auteur investigate la définition de l'art thérapie, les fonctions de l'art, les mécanismes de la création, les principales médiations (dessin, peinture, modelage, musique, danse, théâtre, photographie, cinéma, vidéo, littérature) et la profession d'art-thérapeute. Malgré son ancienneté et sa non réédition, cet ouvrage demeure une référence cardinale hélas mal connue.

PAÏN S. et JARREAU G., *Sur les traces du sujet*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1994.

En trois grandes parties, les auteurs réussissent à traiter d'une part la problématique de la représentation, du cadre et de la position de l'art-thérapeute, d'autre part les techniques d'art-thérapie avec un pragmatisme fort clair et illustré par des vignettes cliniques significatives.

RODRIGUEZ J. et TROLL G., *L'art-thérapie. Pratiques, techniques et concepts*, Paris, Ellébore, 1995.

Présenté comme un manuel alphabétique, ce livre parcourt quelques 60 thèmes traités de manière synthétique avec une approche pluridisciplinaire assez rare en matière d'art thérapie. Il s'agit d'un manuel fort utile si le lecteur dispose déjà d'une information minimale sur ce champ.

SUDRES J.L., *L'adolescent en art-thérapie*, Paris, Dunod, 1998.

L'auteur fait le point sur les aspects de cette pratique mal connue. Une première partie historique et conceptuelle est suivie d'une analyse concrète permettant de mieux saisir les indications, les objectifs et les stratégies cliniques ailleurs peu ou mal appréhendés. La troisième partie étudie les processus à l'œuvre dans l'art-thérapie et présente les modalités évaluatives (tests, questionnaires, grilles, etc.). L'ensemble est largement illustré par des vignettes cliniques et des reproductions de dessins ou moulages s'y rapportant. La quatrième partie constitue un inventaire des ressources et des adresses utiles (formations, sociétés scientifiques, lieux ressources, etc.); elle recense l'essentiel des documents écrits et visuels sur l'art-thérapie.